

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
du bureau communautaire
Lundi 28 août 2023
à 18h30
au siège de la communauté de communes

Mise en ligne le 31 août 2023

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 3 JUILLET 2023

- Vote à l'unanimité

2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

3.1 Ressources humaines : Actualisation du tableau des effectifs.

- Vote à l'unanimité

3.2 Ressources Humaines : Attribution de véhicules de service avec remisage à domicile.

- Vote à l'unanimité

4. COHÉSION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

4.1 Enfance, jeunesse, famille : Approbation de la convention d'objectif de financement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) concernant la prestation de service des accueils de loisirs périscolaires de 2023 à 2027 dans le cadre de la bonification « plan mercredi » et du bonus territoire de la Convention Territoriale Globale (CTG).

- Vote à l'unanimité

4.2 Enfance, jeunesse, famille : Approbation de la convention d'objectif de financement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) concernant la prestation de service des accueils de loisirs extrascolaire de 2023 à 2027 et du bonus territoire de la Convention Territoriale Globale (CTG).

- Vote à l'unanimité

4.3 Enfance, jeunesse, famille : Approbation de la convention d'objectif de financement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) concernant la prestation de service des accueils de loisirs adolescents de 2023 à 2027 dans le cadre du bonus territoire de la Convention Territoriale Globale (CTG).

- Vote à l'unanimité

5. ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

5.1 Habitat : Autorisation de signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre l'AGEDEN et la communauté de communes de Bièvre-Est réévaluant la contribution financière 2022 au regard des actions réalisées.

- Vote à l'unanimité

5.2 Habitat : Autorisation de signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre l'AGEDEN et la communauté de communes de Bièvre Est.

- Vote à l'unanimité

5.3 Urbanisme : Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition du service mutualisé « Instructeur des Autorisations du Droit des Sols (IADS) » pour l'instruction des demandes de permis et autorisations du droit des sols.

- Vote à l'unanimité